

Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade

Présentation de la Fondation ParisTech

Créée en 2010, la Fondation ParisTech a pour but de contribuer au développement de l'enseignement supérieur et de la recherche, tant à l'échelon français qu'europpéen. Fondation reconnue d'utilité publique et fondation abritante, elle est née de l'initiative de ParisTech avec l'appui de grands groupes industriels. Elle soutient les actions permettant de renforcer l'attractivité des établissements d'enseignement supérieur et de recherche français auprès des étudiants et enseignants internationaux de haut niveau, de soutenir les politiques de diversité, d'encourager et de promouvoir des recherches collaboratives, pluridisciplinaires et répondant aux enjeux sociétaux.

Présentation de ParisTech

ParisTech est une structure de coopération inter-écoles, œuvrant à l'élaboration de projets communs articulés autour de la formation, de la recherche, et de l'innovation dans le domaine des sciences, des technologies et du management.

La marque ParisTech s'appuie sur deux socles : la formation Grande École à la française et la pluridisciplinarité au service de l'entreprise. ParisTech est constitué de 10 Écoles membres* et dispose d'une forte interaction au niveau international au travers de nombreux accords de partenariats.

Établies sur trois campus (Paris, Saclay et Marne-la-Vallée), les écoles de ParisTech sont membres actifs dans la structuration par site de l'Enseignement supérieur francilien.

* **Les écoles de ParisTech** : AgroParisTech, Arts et Métiers ParisTech, Chimie ParisTech, École des Ponts ParisTech, ENSAE ParisTech, ENSTA ParisTech, ESPCI ParisTech, Institut d'Optique Graduate School, MINES ParisTech, Telecom ParisTech.

Présentation de la Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade

« Jiyuu » signifie « Liberté » en japonais. Cette bourse a été créée en janvier 2016 à l'initiative de Stéphane Sarrade en mémoire de son fils Hugo, jeune homme de 23 ans victime des attentats qui ont frappé la France le 13 novembre 2015.

Portrait d'Hugo Sarrade :

Hugo Sarrade était étudiant en Master Informatique à la Faculté des Sciences de Montpellier et se destinait à faire de la recherche dans le domaine de l'intelligence artificielle. Il affectionnait tout particulièrement le Japon, pays qu'il connaissait bien et dans lequel il ambitionnait de réaliser sa thèse. Hugo Sarrade était fasciné par ce pays qui favorise la coexistence naturelle des sphères technologique et culturelle, dans le respect des autres et de la collectivité. Hugo Sarrade considérait que l'innovation naît de la confrontation à d'autres savoirs et à des approches technologiques différentes.

D'un montant de **5 000 euros**, cette bourse vient en aide à un(e) étudiant(e) désireux(se) d'effectuer **un stage de 3 mois minimum au Japon** dans le but d'enrichir sa formation scientifique. Elle s'adresse à un(e) élève ingénieur des Écoles de ParisTech.

Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade

Processus de sélection des bénéficiaires

Les étudiants devront transmettre leur dossier de candidature dûment rempli **avant le 2 février 2018** à l'adresse mail suivante : contact@fondationparistech.org

Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation dans laquelle les candidats expliqueront :

- pourquoi ce stage
- pourquoi le Japon
- l'articulation de ce stage avec la formation
- le projet professionnel de l'étudiant(e).

Cette lettre de motivation sera déterminante dans la sélection du lauréat de la Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade.

Attention : les dossiers incomplets ou mal remplis ne seront pas traités.

La sélection des candidats se fera **courant février 2018** par un jury composé de M. Stéphane Sarrade, père de Hugo, de M. Guillaume Ravel, Directeur de la Fondation ParisTech, et de représentants des Écoles de ParisTech et du monde industriel.

Début mars 2018, les candidats seront tenus informés des conclusions du jury :

- ✓ l'étudiant(e) dont le dossier de candidature a été retenu, **sous réserve qu'il (elle) fournisse les justificatifs de son stage au Japon ;**
- ✓ ceux dont le dossier de candidature n'a pas été retenu.

Les décisions du jury sont sans appel.

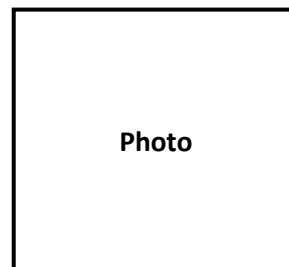
Gestion des aides

La Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade sera gérée par la Fondation ParisTech en direct avec le(la) lauréat(e), en coordination avec l'École dans laquelle il (elle) poursuit son cursus.

Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade

1- Identité

- Nom :
- Prénoms :
- Sexe :
- Adresse postale :
- Ville :
- Pays :
- Adresse mail :
- Téléphone :
- Date et lieu de naissance :
- Nationalité :



2- Questions

- Dans quelle École êtes-vous inscrit(e) ?

- Quel cursus poursuivez-vous au sein de cette École ?

- Envisagez-vous ou avez-vous demandé à une autre organisation une aide financière ?
 - Oui
 - NonSi oui, laquelle et quel est le montant de cette aide (en euros) ?

- Recevez-vous une aide de votre famille ou d'autres personnes pour effectuer ce stage ?
 - Oui
 - NonSi oui, quel est le montant de cette aide (en euros) ?

Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade

3- Descriptif du stage

- Sujet du stage :

- Durée du stage :

- Lieu d'exécution de votre stage :

- Fonctions et tâches (activités, missions confiées, etc.) :

- Objectifs :

- Compétences à acquérir ou à développer :

- Gratification :
 - Oui
 - NonSi oui, quel est le montant de cette gratification (en euros) ?

- Lieu d'hébergement sur place :

J'atteste sur l'honneur de la véracité des renseignements contenus dans ce dossier.

Je demande à la Fondation ParisTech une bourse à visée sociale dans le cadre de mon stage effectué au Japon.

Date :

Signature :

Bourse Jiyuu - Hugo Sarrade

Pièces à fournir :

- ✓ Lettre de motivation
- ✓ Lettre(s) de recommandation d'un professeur.

NB : Vous pourrez également nous faire suivre tout élément que vous jugerez utile de porter à notre connaissance en vue d'appuyer votre demande de bourse.

Note d'information conformément à la loi « Informatique et Libertés »

Les renseignements fournis dans les précédentes pages sont nécessaires à l'examen de votre demande de bourse. Les destinataires de ces données sont les Responsables de la Faculté des Sciences de l'Université de Montpellier concernés, les membres du jury ainsi que la Responsable Administrative et Financière de la Fondation ParisTech.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à contact@fondationparistech.org.

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Signature précédée de la date et de la mention « Lu et approuvé »